

RÈGLEMENT 2021-005
MODIFICATION RÈGLEMENT 2006-005 INTITULÉ
NOMS DE RUES, ROUTES ET CHEMINS

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'ajouter deux (2) noms;

CONSIDÉRANT QU'avis de motion a été préalablement donnée à la séance du conseil municipal du 8 mars 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré ordonne et décrète par le présent règlement, ce qui suit:

ARTICLE 1

Le règlement 2006-005 intitulé « Noms de rues, routes et chemins » est modifié comme suit :

- Insérer l'article 8 comme suit :

« ARTICLE 8

Le chemin public situé sur une partie du lot 4 595 614 se nomme « rue des Érables». »

- Insérer l'article 9 comme suit :

« ARTICLE 9

Le chemin public situé sur une partie du lot 4 595 617 et sur le lot 4 595 615 se nomme « rue des Mélèzes». »

ARTICLE 2

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

ADOPTÉ LE 12 avril 2021

PUBLIÉ LE 13 avril 2021

Yanick Baillargeon,
Maire

Stéphanie Gagnon, CPA, CGA,
Directrice générale